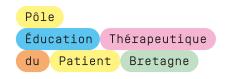
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE **DU PATIENT**



Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2020, tout e coordonnateur trice de programme d'éducation thérapeutique du patient doit justifier d'une formation à la coordination. Cette formation atteste des compétences nécessaires à la coordination de programmes d'ETP en Bretagne, suite à la validation des 40h de formation pour «dispenser l'ETP».

DATES ET LIEUX



Session Rennes | entre le 15 janvier et le 12 mars Session Quimper | entre le 7 avril et le 16 juin Session Auray | entre le 15 septembre et le 17 novembre Session Plérin | entre le 12 octobre le 14 décembre

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Marjolaine Calmel contact@promotion-sante-bretagne.org

DURÉE



(i) 3 jours, 21h

MODALITÉ



🔼 🔼 Formation mixte

PROFIL DES STAGIAIRES

Coordonnateur·trice·s ou futur·e coordonnateur·trice·s d'un programme d'ETP

PRÉREQUIS

- Être formé·e à l'éducation thérapeutique du patient (40h de formation minimum)
- Être investi e dans l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination d'un programme (des travaux seront demandés en lien avec le programme d'ETP de la structure porteuse)

Pour les modules en distanciel et e-learning:

• Pouvoir effectuer les modules d'e-learning composés d'apports théoriques et de travaux personnels à réaliser (obligatoires)

OBJECTIF DE FORMATION

Etre en mesure de coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les compétences acquises et les compétences à développer
- Constituer une équipe transversale
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Organiser et conduire une démarche d'ETP
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP autour de la démarche d'ETP
- Concevoir une évaluation pour ajuster la démarche d'ETP
- Communiquer sur le programme d'ETP

CONTENU DE LA FORMATION

Modules 1 et 2 (1j, 7h) - présentiel

- Le cadre légal de l'ETP et de la coordination de programme d'ETP
- Les principales activités liées à la coordination d'un programme
- Mobiliser les patients partenaires dans un programme d'ETP

Module 3 (2h) – e-learning et travail personnel

- La démarche projet et le financement des programmes d'ETP
- L'analyse de contexte d'un programme

Module 4 (3h) – e-learning et travail personnel

• L'animation de réunion d'équipe projet : enquête de terrain

Module 5 (2h) - e-learning et travail personnel

• Les évaluations dans un programme d'ETP : approche théorique

Module 6 (1j, 7h) - présentiel

- L'animation de réunion d'équipe projet : mise en pratique
- L'évaluation de programme d'ETP

• RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant·e·s et les formateur·rice·s,
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

• SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

• EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

PRIX

La formation est proposée par Promotion santé Bretagne et le Pôle de ressources en ETP Bretagne avec le soutien de l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.



Module 1 et 2 15 janvier Amélie Chantraine Module 3, 4 et 5 Chargée de projets et d'ingénierie Rennes Entre le 15 janvier et le 12 mars module 2 Module 6 12 mars Module 1 et 2 7 avril Lucie Rigaudiere Module 3, 4 et 5 Chargée de projets et d'ingénierie Quimper Entre le 7 avril et le 16 juin module 2 **Module 6** 16 juin Module 1 et 2 15 septembre **Cathy Bourhis** Module 3, 4 et 5 Chargée de projets et d'ingénierie Entre le 15 septembre et le 17 novembre **Auray** Promotion Santé Bretagne et un·e patient partenaire co-animera le module 2 **Module 6** 17 novembre Module 1 et 2 12 octobre Amélie Larget Module 3, 4 et 5 Chargée de projets et d'ingénierie Plérin Entre le 12 octobre et le 14 décembre Promotion Santé Bretagne et un·e

> Module 6 14 décembre

module 2

PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, contact@promotion-sante-bretagne.org

Pour procéder:

Rendez-vous sur la fiche formation **Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient** (ETP) puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :

- au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
- dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.



Les inscriptions aux formations **du second semestre ouvriront en mars 2026.**Si vous souhaitez recevoir un rappel par mail, inscrivez-vous à **notre newsletter**!